

Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Reçu en préfecture le 06/07/2022

Affiché le 06/07/2022

SLOW

ID : 082-228200010-20220623-CD20220623_22-DE



TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT.fr

**PRÉSENTATION
DU PROJET DE
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
POUR 2022**

2^{ème} réunion de 2022

23 juin 2022

Le projet de budget supplémentaire pour 2022 s'équilibre, en dépenses et en recettes réelles et ordre, à la somme de :

115 818 054,25 €

Il convient de souligner le fait que ce projet de budget supplémentaire est substantiel eu égard au fait que le BP 2022 a été construit sans intégration des résultats et restes à réaliser 2021. Considérant ces différents éléments, une décision modificative est programmée pour le 18 octobre 2022.

La structure du budget supplémentaire 2022 se présente ainsi :

	Dépenses	Recettes
Total investissement	76 784 209,46 €	76 784 209,46 €
Total fonctionnement	39 033 844,79 €	39 033 844,79 €
TOTAL	115 818 054,25 €	115 818 054,25 €

CHAPITRE I

LES RECETTES

Les recettes, d'un montant de **115 818 054,25 €** se répartissent comme suit :

- ◆ Fonctionnement..... 39 033 844,79 €
- ◆ Investissement.....76 784 209,46 €

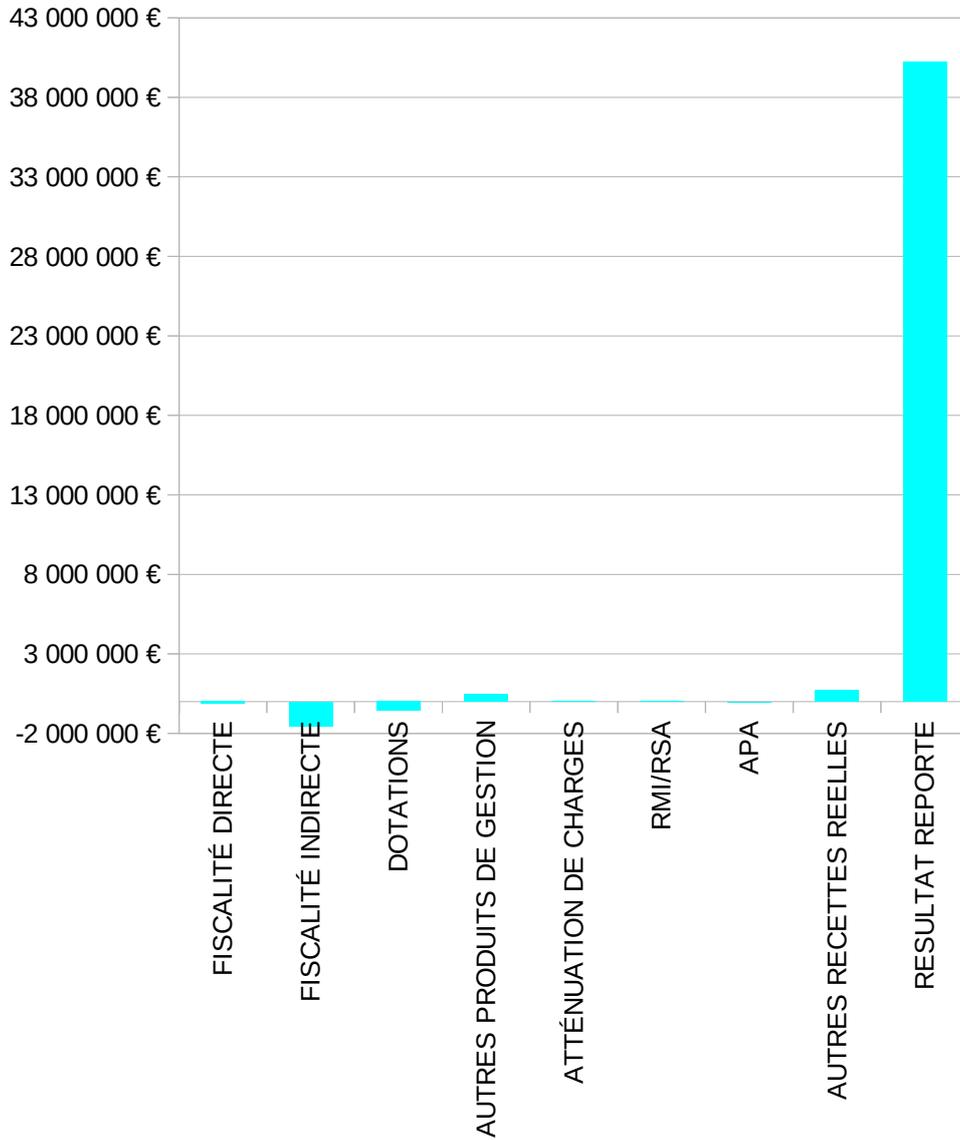
A – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 39 033 844,79 €

NATURE	CA 2021	BP 2022	BS 2022	Total crédits 2022
FISCALITE DIRECTE				
CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée).....	11 297 329,00 €	11 197 085,00 €	181 272,00 €	11 378 357,00 €
IFER (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux) et rôles supplémentaires	5 127 074,00 €	5 250 000,00 €	-45 987,00 €	5 204 013,00 €
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	6 134 357,00 €	6 134 357,00 €	0,00 €	6 134 357,00 €
Fonds national de péréquation de la CVAE (FNPCVAE).....	625 315,00 €	619 000,00 €	0,00 €	619 000,00 €
Fonds péréqué (transfert frais de gestion État sur foncier bâti)..	6 825 967,00 €	6 778 000,00 €	-273 759,00 €	6 504 241,00 €
Autres	85 325,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total fiscalité directe	30 095 367,00 €	29 978 442,00 €	-138 474,00 €	29 839 968,00 €
IMPOTS INDIRECTS				
Droits de mutation à titre onéreux (DMTO).....	44 787 756,44 €	45 000 000,00 €	0,00 €	45 000 000,00 €
Taxe additionnelle aux DMTO.....	230 583,21 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
Taxe départementale ENS.....	6 263,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Taxe pour CAUE.....	384 532,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds de péréquation DMTO.....	7 977 467,00 €	7 487 000,00 €	0,00 €	7 487 000,00 €
Taxe d'aménagement.....	2 431 810,27 €	2 700 000,00 €	1 000,00 €	2 701 000,00 €
T.S.C.A (article 52, article 53 et article 77).....	39 979 000,00 €	41 200 000,00 €	0,00 €	41 200 000,00 €
Taxe sur l'électricité (TDCFE).....	3 323 624,99 €	3 200 000,00 €	0,00 €	3 200 000,00 €
T.I.C.P.E.....	2 750 000,00 €	2 800 000,00 €	0,00 €	2 800 000,00 €
Autres.....	80 708 088,00 €	84 800 000,00 €	-1 550 081,00 €	83 249 919,00 €
Sous-total fiscalité indirecte	182 579 124,96 €	187 387 000,00 €	-1 549 081,00 €	185 837 919,00 €

NATURE	CA 2021	BP 2022	BS 2022	Total crédits 2022
DOTATIONS				
Dotation globale de fonctionnement.....	40 940 639,00 €	41 044 488,00 €	69 928,00 €	41 114 416,00 €
FCTVA.....	328 892,69 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
Dotation générale de décentralisation.....	1 901 823,40 €	1 901 823,40 €	-214 787,52 €	1 687 035,88 €
Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP)....	6 892 183,00 €	6 892 183,00 €	0,00 €	6 892 183,00 €
Allocations compensatrices.....	2 033 130,00 €	2 033 130,00 €	-23 559,00 €	2 009 571,00 €
Sous-total dotations État	52 096 668,09 €	52 171 624,40 €	-168 418,52 €	52 003 205,88 €
Prestation compensation handicap.....	2 998 818,20 €	3 000 000,00 €	0,00 €	3 000 000,00 €
M.D.P.H.....	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Participations.....	2 078 235,48 €	2 945 825,00 €	-413 300,00 €	2 532 525,00 €
Participation restauration scolaire (FARPI).....	838 389,03 €	820 000,00 €	0,00 €	820 000,00 €
Total dotations	58 012 110,80 €	58 937 449,40 €	-581 718,52 €	58 355 730,88 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
Revenus des immeubles.....	954 802,75 €	956 000,00 €	0,00 €	956 000,00 €
Recouvrements divers (maison de retraite...).....	13 618 210,83 €	12 816 000,00 €	453 300,00 €	13 269 300,00 €
Sous-total autres produits	14 573 013,58 €	13 772 000,00 €	453 300,00 €	14 225 300,00 €
ATTENUATION DE CHARGES				
Remboursement indemnités journalières.....	85 423,26 €	49 000,00 €	0,00 €	49 000,00 €
RMI/RSA				
R.S.A.....	3 270 299,00 €	3 270 298,00 €	0,00 €	3 270 298,00 €
T.I.C.P.E (ex T.I.P.P).....	17 180 812,00 €	17 180 812,00 €	0,00 €	17 180 812,00 €
F.M.D.L.....	1 631 801,00 €	1 600 000,00 €	0,00 €	1 600 000,00 €
Autres produits RSA/RMI (indus,fse...).....	1 968 246,08 €	1 880 000,00 €	0,00 €	1 880 000,00 €
Sous-total RMI/RSA	24 051 158,08 €	23 931 110,00 €	0,00 €	23 931 110,00 €
APA				
Dotation C.N.S.A.....	12 839 920,83 €	12 900 000,00 €	0,00 €	12 900 000,00 €
Indus et annulations.....	533 340,78 €	485 000,00 €	-53 000,00 €	432 000,00 €
Sous-total APA	13 373 261,61 €	13 385 000,00 €	-53 000,00 €	13 332 000,00 €
AUTRES RECETTES				
Produits des services du domaine.....	1 849 254,30 €	2 219 039,00 €	9 800,00 €	2 228 839,00 €
Produits financiers.....	400 429,57 €	400 435,00 €	0,00 €	400 435,00 €
Produits exceptionnels.....	828 349,61 €	264 911,13 €	85 781,74 €	350 692,87 €
Reprise sur provision.....	0,00 €	161 000,00 €	599 000,00 €	760 000,00 €
Sous-total autres recettes	3 078 033,48 €	3 045 385,13 €	694 581,74 €	3 739 966,87 €
Excédent de fonctionnement reporté	30 856 580,07 €	0,00 €	40 208 236,57 €	40 208 236,57 €
TOTAL RECETTES REELLES de FONCTIONNEMENT	356 704 072,84 €	330 485 386,53 €	39 033 844,79 €	369 519 231,32 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	11 687 387,26 €	11 949 900,00 €	0,00 €	11 949 900,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	368 391 460,10 €	342 435 286,53 €	39 033 844,79 €	381 469 131,32 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

39 033 844,79 €



I – LA FISCALITÉ DIRECTE : - 138 474 €

1°) La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Un montant de **11 378 357 €** nous a été notifié, en évolution de **1,6 %** par rapport aux estimations du BP (11 197 085 €).

2°) Les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux

La notification par les services de l'État fait apparaître un montant de **5 204 013 €**, en recul de 45 987 € par rapport aux estimations du BP.

3°) Le fonds péréqué

L'État nous a notifié une somme de **6 504 241 €** nécessitant un ajustement à la baisse de la prévision de **273 759 €**.

II – LA FISCALITÉ INDIRECTE : - 1 549 081 €

1°) La taxe départementale des E.N.S

La part des E.N.S a été supprimée depuis le 1^{er} mars 2012, cependant nous percevons encore quelques reliquats de cette taxe.

Un montant de **1 000 €** est proposé à l'inscription dans ce budget supplémentaire.

2°) Autres

Il s'agit de la compensation de la taxe foncière par l'Etat, ressource qui a basculé en 2021 de la fiscalité directe à la fiscalité indirecte dans nos comptes. Un montant de 84 800 000 € avait été inscrit au BP, montant basé sur une dynamique de 5,5 % évoquée lors du PLF 2022. Au regard de la première notification prévisionnelle, j'ai inscrit une diminution de **1 550 081 €** dans ce budget supplémentaire. Je tiens à préciser que le montant définitif sera communiqué lors du dernier trimestre 2022.

III – LES DOTATIONS : - 581 718,52 €

1°) La dotation globale de fonctionnement (DGF)

Dans le budget 2022, la DGF était globalement estimée à 41 044 488 €. Il convient de réajuster à la hausse, soit + **69 928 €** le montant inscrit. Cette augmentation est due à la hausse du montant de la dotation forfaitaire avec + 31 876 € ainsi que la dotation de fonctionnement minimale avec + 38 052 €.

2°) La DGD

La part DGD attendue sur l'acquisition d'un médiabus ne sera versée qu'en 2023, en partie compensée par la ré informatisation de la médiathèque. Le montant de **214 787,52 €** vient en diminution de l'estimation faite au BP.

3°) Les allocations compensatrices

Le montant définitif notifié pour 2022 est de **2 009 571 €**, soit une diminution de 23 559 € au regard de l'inscription prévisionnelle. Cette diminution est en lien avec la suppression de la taxe foncière perçue par le Département.

4°) Les autres participations

En diminution de **413 300 €**, cette baisse est justifiée par les 500 000 € qui étaient attendus pour la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance et qui ne seront versés qu'en 2023.

IV – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : 453 300 €

Il s'agit d'une augmentation des prévisions pour le recouvrement de l'aide sociale à l'hébergement.

V – L'APA : - 53 000 €

Il s'agit du montant des indus, réajustés à la baisse de **53 000 €**.

VI – LES AUTRES RECETTES (Chapitres 70,76,77) : 694 581,74 €

1°) Les recettes des produits des services du domaine : 9 800 €

Il s'agit d'inscrire pour 5 000 € les recettes liées à la billetterie de l'Abbaye de Belleperche, le reste étant divers ajustements.

2°) Les produits exceptionnels : 85 781,74 €

Une provision de 30 000 € a été inscrite pour les mandats annulés ainsi que divers remboursements d'assurance.

3°) Les reprises sur provision: 599 000 €

Dans le cadre de la mise en place d'un système de provisionnement normalisé, je propose la reprise des provisions constituées jusqu'alors.

VII – RESULTAT REPORTE 2021 : 40 208 236,57 €

Il s'agit d'intégrer dans ce Budget Supplémentaire le résultat 2021.

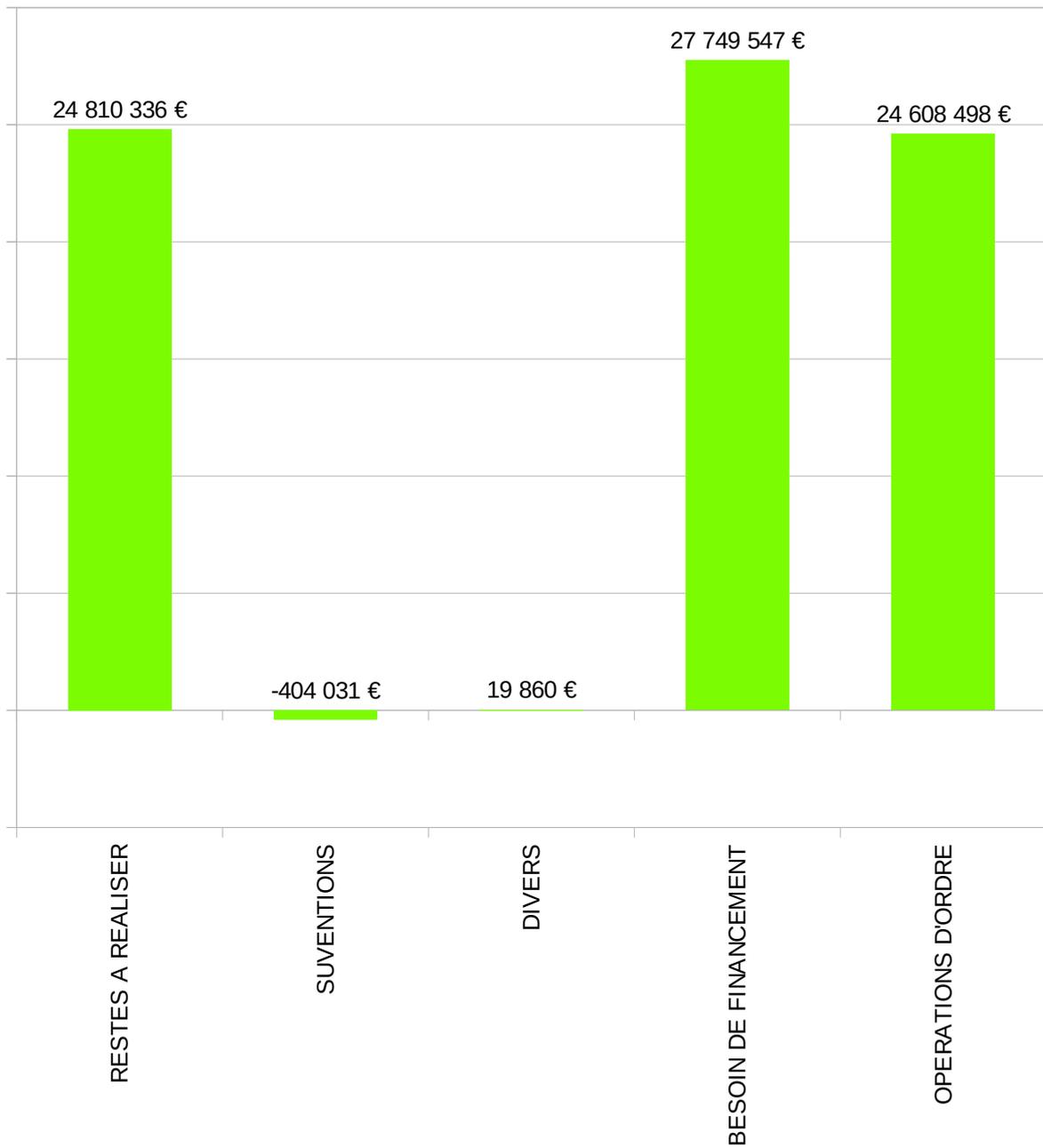
En résumé, les recettes de fonctionnement, hors reprise de l'excédent 2021, de ce budget supplémentaire emportent une diminution des crédits inscrits de 0,34% au regard du budget primitif, soit – 1 174 391,78 €. Une fois le résultat 2021 intégré, le montant des recettes supplémentaires inscrites dans ce BS s'élèvent à 39 033 844,79 €.

B - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

NATURE	CA 2021	BP 2022	BS 2022	Total crédits 2022
F.C.T.V.A.....	5 609 620,22 €	4 700 000,00 €	0,00 €	4 700 000,00 €
D.S.I.D.....	751 251,77 €	509 144,23 €	0,00 €	509 144,23 €
D.D.E.C.....	912 619,00 €	912 619,00 €	0,00 €	912 619,00 €
Produit des amendes des radars automatiques.....	416 774,00 €	380 000,00 €	0,00 €	380 000,00 €
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS..... (État, Région, Communes, Union Européenne, etc.)	5 341 692,80 €	4 863 826,00 €	-404 031,00 €	4 459 795,00 €
EMPRUNTS.....	0,00 €	13 000 000,00 €	0,00 €	13 000 000,00 €
DIVERS (cessions, prêt au personnel, opération compte tiers)	339 238,29 €	746 275,78 €	19 860,00 €	766 135,78 €
Sous-Total	13 371 196,08 €	25 111 865,01 €	-384 171,00 €	24 727 694,01 €
EXCÉDENT REPORTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESTES A RÉALISER.....	24 810 335,87 €	0,00 €	24 810 335,87 €	24 810 335,87 €
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT.....	23 841 341,18 €	0,00 €	27 749 547,01 €	27 749 547,01 €
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	62 022 873,13 €	25 111 865,01 €	52 175 711,88 €	77 287 576,89 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	30 499 332,50 €	55 754 367,65 €	24 608 497,58 €	80 362 865,23 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	92 522 205,63 €	80 866 232,66 €	76 784 209,46 €	157 650 442,12 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

76 784 209,46 €



1°) Subventions et participations

Ces subventions et participations concernent principalement les subventions pour le logement. Elles sont réajustées au BS 2022 comme suit :

-Participations ANAH (Ajustement avec les crédits délégués....)	-409 631,00 €
- Participations diverses.....	5 600,00 €
	<hr/>
	-404 031,00 €

2°) Divers : **19 860 €**

Pour un montant de 16 225 €, il s'agit d'un remboursement d'actions suite à une réduction de capital de la SEM E-TERA.

3°) Les restes à réaliser : **24 810 335,87 €**

Le détail de ces derniers a été abordé dans le rapport du Compte Administratif, chapitre III.

4 °) Couverture du besoin de financement : **27 749 547,01 €**

Cette inscription correspond au différentiel entre les restes à réaliser de recettes (24 810 335,87 €) et de dépenses (20 706 474,31 €) et le résultat de la gestion de la section d'investissement 2021.

5 °) Les opérations d'ordre : **24 608 497,58 €**

Il s'agit du virement de la section d'investissement provenant de la section de fonctionnement.

Hors mouvements d'ordre, restes à réaliser et écritures liées à l'affectation du résultat, les réajustements de crédits propres aux recettes d'investissement représentent -1,53 % d'évolution par rapport au budget primitif.

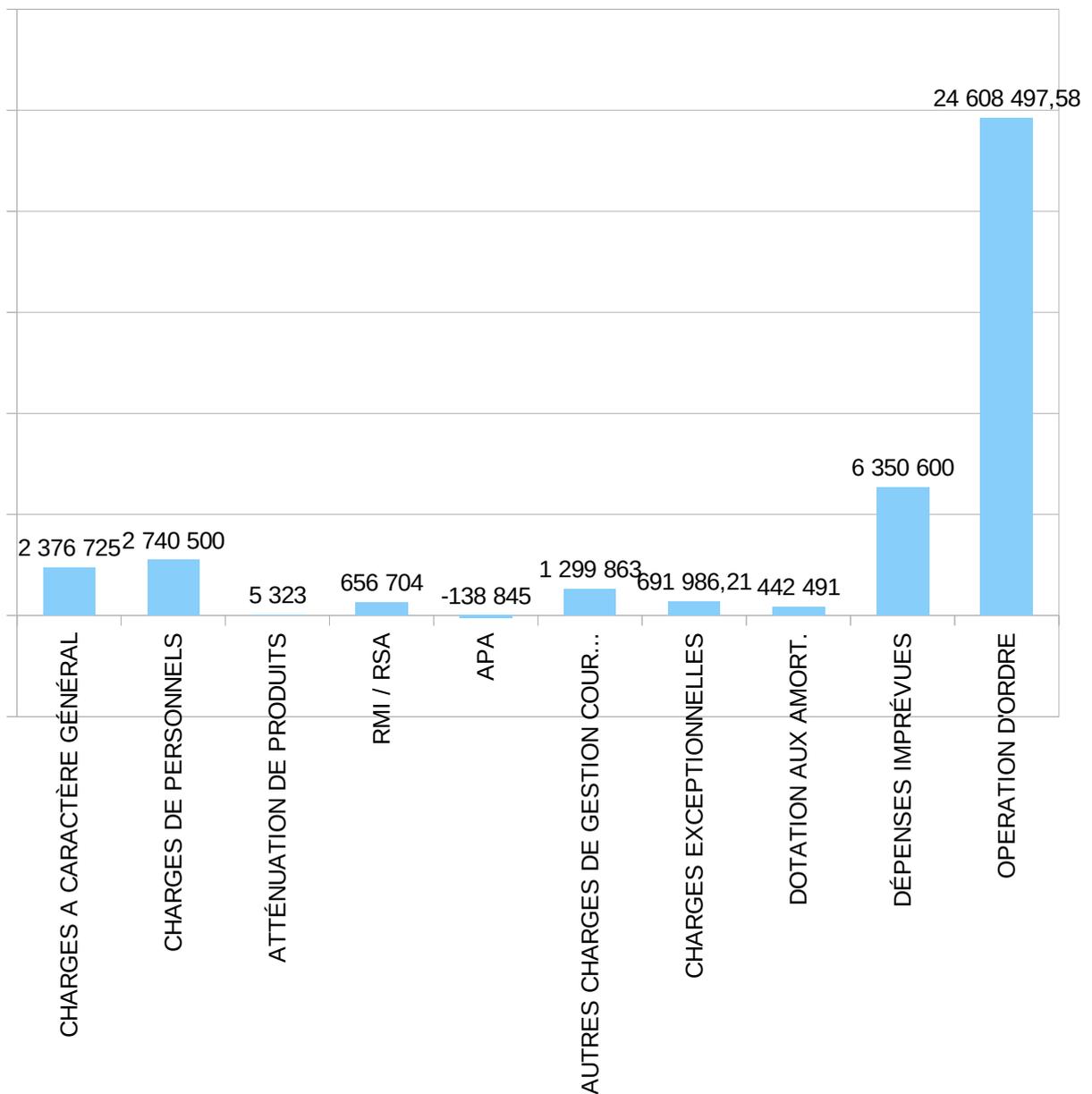
CHAPITRE II

LES DÉPENSES

Les dépenses, d'un montant de **115 818 054,25 €** se répartissent comme suit :

- ◆ Fonctionnement.....: **39 033 844,79 €**
- ◆ Investissement.....: **76 784 209,46 €**

A- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 39 033 844,79 €



Dépenses de fonctionnement	CA 2021	BP 2022	BS 2022	Total crédits 2022
Chapitre 011 : Charges à caractère général	15 778 113,67 €	17 519 929,00 €	2 376 725,00 €	19 896 654,00 €
dont transports scolaires	1 491 868,53 €	1 630 000,00 €	0,00 €	1 630 000,00 €
voirie	3 365 606,91 €	3 600 000,00 €	640 000,00 €	4 240 000,00 €
fluides	1 757 175,86 €	1 845 350,00 €	200 530,00 €	2 045 880,00 €
fournitures et alimentation	1 455 806,04 €	1 521 910,00 €	106 025,00 €	1 627 935,00 €
locations et crédit-bail	731 821,24 €	802 392,00 €	226 500,00 €	1 028 892,00 €
entretien et maintenance	1 508 434,01 €	1 516 428,00 €	378 800,00 €	1 895 228,00 €
frais de déplacement	822 870,01 €	801 346,00 €	146 000,00 €	947 346,00 €
Chapitre 012 : Charges de personnel y compris RSA	71 215 097,27 €	71 858 653,00 €	2 740 500,00 €	74 599 153,00 €
dont assistants familiaux	16 993 895,00 €	19 002 510,00 €	0,00 €	19 002 510,00 €
Chapitre 014 : Atténuation de produits	2 960 566,05 €	3 727 000,00 €	5 323,00 €	3 732 323,00 €
Chapitres 015+017 : RMI + RSA hors personnel	42 922 044,88 €	46 187 743,00 €	656 704,00 €	46 844 447,00 €
dont allocations et contrats	41 050 225,99 €	42 527 130,00 €	0,00 €	42 527 130,00 €
Chapitre 016 : APA	31 280 017,02 €	34 920 000,00 €	-138 845,00 €	34 781 155,00 €
dont allocations APA	31 254 205,65 €	32 211 000,00 €	-150 000,00 €	32 061 000,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	103 777 313,76 €	107 098 476,00 €	1 299 863,00 €	108 398 339,00 €
dont PCH	8 095 747,17 €	8 320 000,00 €	230 000,00 €	8 550 000,00 €
allocations sociales (hors PCH)	2 875 272,38 €	3 070 800,00 €	14 000,00 €	3 084 800,00 €
frais de séjour et d'hébergement	60 583 747,95 €	61 437 000,00 €	365 600,00 €	61 802 600,00 €
dotations collèges	4 366 908,87 €	4 811 485,00 €	250 000,00 €	5 061 485,00 €
participations budgets annexes+gip	5 626 526,90 €	5 453 398,00 €	-137 942,00 €	5 315 456,00 €
participations SDIS	8 601 351,00 €	8 756 175,00 €	0,00 €	8 756 175,00 €
subventions de fonctionnement	6 908 665,39 €	7 759 926,00 €	385 100,00 €	8 145 026,00 €
Frais de fonctionnement groupe élus	0,00 €	229 620,00 €	0,00 €	229 620,00 €
Sous-total dépenses de gestion	267 933 152,65 €	281 541 421,00 €	6 940 270,00 €	288 481 691,00 €
Chapitre 66 : Charges financières	5 508 355,82 €	5 108 173,88 €	0,00 €	5 108 173,88 €
dont PPP de Verdun-sur-Garonne	792 396,00 €	762 011,00 €	0,00 €	762 011,00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	2 004 601,50 €	1 539 100,00 €	691 986,21 €	2 231 086,21 €
dont subventions exceptionnelles et remises gracieuses	1 881 389,16 €	1 446 500,00 €	653 986,21 €	2 100 486,21 €
Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et provisions	468 000,00 €	219 223,00 €	442 491,00 €	661 714,00 €
Chapitre 022 : Dépenses imprévues		4 375 000,00 €	6 350 600,00 €	10 725 600,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES de FONCTIONNEMENT	275 914 109,97 €	292 782 917,88 €	14 425 347,21 €	307 208 265,09 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	24 519 566,55 €	49 652 368,65 €	24 608 497,58 €	74 260 866,23 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	300 433 676,52 €	342 435 286,53 €	39 033 844,79 €	381 469 131,32 €

Au titre de ce budget supplémentaire, j'ai procédé à des ajustements destinés à assurer le bon fonctionnement des services jusqu'à la fin de l'exercice 2022.

I - LES DÉPENSES DE GESTION : 6 940 270 €

Elles s'articulent autour des grands postes budgétaires suivants :

1) Les charges à caractères général (chap. 011) : + 2 376 725 €

Cette variation importante des charges de fonctionnement (+13,5%) est liée au contexte de la guerre en Ukraine et à ses effets sur les prix des carburants notamment. Elle correspond principalement aux évolutions suivantes :

- + 200 530 € pour les carburants et combustibles,
- + 10 000 € pour les achats de pièces détachées et fournitures suite aux hausses des coûts des matières premières,
- + 20 000 € pour les réparations externalisées qui ont augmentées en raison de la hausse des coûts des matières premières,
- + 50 000 € pour les compléments de vêtements de travail,
- + 12 000 € pour l'étiquetage et le nettoyage des nouveaux vêtements de travail,
- +10 000 € pour l'entretien et réparation de terrains,
- + 17 100 € pour le traitement des déchets dont notamment les déchets d'amiante récupérés sur le bord des routes,
- + 38 000 € pour les frais de transport des mineurs placés,
- + 35 000 € pour le financement des frais de placement des mineurs du Tarn-et-Garonne auprès d'organismes hors département conformément à l'article 228.4 du code de l'action sociale et des familles,
- + 640 000 € pour l'entretien de la voirie (dont inondations),
- + 146 000 € au titre des frais de déplacements (reprise post covid, revalorisation indemnité kilométrique),
- + 226 500 € pour les locations (dont 210 000 € pour les algécos).

2) Les charges de personnel (chap. 012+rsa) : +2 740 500 €

Il convient de souligner le fait que cette évolution à la hausse est notamment liée aux points suivants :

- les mesures de compensation mises en place dans le cadre de la mise en œuvre des 1607 heures (rapport particulier présenté dans cette session),

- la mise en œuvre du Ségur de la santé pour les services de la solidarité (rapport particulier présenté dans cette session),
- l'anticipation de l'évolution à la hausse du point d'indice des fonctionnaires avant la fin de l'année.

3) Les atténuations de produits (chap. 014) : + 5 323 €

Cette augmentation concerne les reversements de taxe d'urbanisme.

4) Le RMI / RSA (chap. 015 + 017 hors personnel) : + 656 704 €

Il convient de souligner le fait que la baisse du nombre de bénéficiaires du RSA s'est poursuivie en début d'année avec 5906 allocataires en février (5932 en janvier 2022, 5961 en décembre 2021).

Aussi, la revalorisation du RSA au 1^{er} avril ne nécessite pas l'inscription de crédits supplémentaires dans le cadre de ce budget supplémentaire. Un montant complémentaire de 135 664 € est inscrit et concerne les admissions en non valeurs et 500 000 € concernent le FSE qui comptablement est rattaché à la fonction de l'insertion (sf 564).

5) L'APA (chap. 016) : - 138 845 €

Une réduction de 133 500 € est opérée sur le programme aide à l'autonomie des personnes âgées en raison d'une diminution du nombre de bénéficiaires (moyenne de 4399 en 2021 contre 4357 de moyenne sur les trois premiers mois de 2022).

6) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) : + 1 299 863 €

Les ajustements les plus importants sont :

- la PCH : + 230 000 €,
- les participations aux budgets annexes et GIP : - 137 942 € :
 - Laboratoire : - 21 452 €,
 - SATESE : - 34 000 €,
 - Base de loisirs : - 60 031 €,
 - Restaurant universitaire : + 6 783 €,
 - Tarn et Garonne Conseils Collectivités : - 29 242 €.

- les collègues : + 250 000 €

S'agissant des collègues, il convient de souligner + 84 000 € pour le PSC1 (Brevet de secourisme) et + 8 000 € pour les denrées alimentaires dans la mesure où les fonds de roulement des collègues seraient insuffisants.

- La Protection maternelle et infantile :

Un montant de 8 300 € est en diminution en tenant compte des besoins des vaccins et produits pharmaceutiques et par la signature d'une convention entre le Département et l'ASEI s'agissant de la création d'un lieu parents-enfants.

- L'Aide sociale à l'enfance :

En dépenses, il est à noter les ajustements ci-dessous :

+ 38 000 € pour les frais de transport des jeunes en raison notamment d'une augmentation du nombre de jeunes placés et des profils de plus en plus complexes suivis par l'aide sociale à l'enfance,

+ 35 000 € pour le financement des frais de placement des enfants de Tarn-et-Garonne auprès d'organismes hors département en raison de la transmission décalée de factures par certains Conseils Départementaux,

-100 700 € sur le programme placement et accueil en établissement en raison notamment du décalage d'ouverture de places,

L'Aide sociale légale :

Il est proposé l'inscription de + 630 000 € dont notamment :

+ 200 000 € sur le programme « aide à l'autonomie des personnes handicapées » avec – 30 000 € pour les dépenses d'ACTP (Allocation compensatrice tierce personne) et + 230 000 € pour les dépenses PCH en raison de l'augmentation du nombre de bénéficiaires,

+ 501 500 € sur le programme « accueil en établissement des personnes âgées et personnes handicapées » avec + 186 500 € pour les frais en établissement pour les personnes âgées et + 315 000 € pour les frais en établissement des personnes handicapées.

- 133 500 € sur le programme « aide à l'autonomie des personnes âgées » en raison d'une baisse du nombre de bénéficiaires sur le premier trimestre 2022.

L'application de l'avenant 43 ne nécessite pas de réajustement lors de ce BS.

Au total, **charges de personnel exclues** et tous chapitres confondus, les dépenses d'aide sociale représentent **164 639 654 euros soit 53,59 %** des dépenses réelles de fonctionnement (307 208 265,09 €) en légère hausse par rapport au BP 2022 (+0,8%).

	BP 2022	DM 2022	TOTAL
Prévention médico-sociale	308 938 €	-8 300 €	300 638 €
Famille et enfance	22 092 456 €	32 443 €	22 124 899 €
Personnes handicapées	45 473 335 €	187 719 €	45 661 054 €
Personnes âgées	11 356 902 €	226 429 €	11 583 331 €
RMI / RSA	46 187 743 €	641 664 €	46 829 407 €
APA	34 920 000 €	-138 845 €	34 781 155 €
Autres interventions	1 835 505 €	275 000 €	2 110 505 €
Services communs	1 141 965 €	106 700 €	1 248 665 €
TOTAL	163 316 844 €	1 322 810 €	164 639 654 €

II) LES CHARGES EXCEPTIONNELLES : 691 986,21 €

Il s'agit de subventions exceptionnelles pour 653 986,21 € : 1 000 000 € inscrit au titre **du gel** et réduction de la subvention exceptionnelle pour la MDPH de – 346 013,79 €.

III) LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS : 442 491 €

Il s'agit d'acter le nouveau mode de calcul des provisions pour dépréciation.

Ce point fait l'objet d'un rapport particulier présenté dans cette session.

IV) LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Tous chapitres confondus, les subventions de fonctionnement évoluent de 1 539 086,21 €(Articles 6573, 6574, 6745 et 6748, chapitres 65, 67 et 017).

CdR	AGRICULTURE	1 140 290,00
Programme	P030 - Agriculture	1 140 290,00
Opération	P030O001 - Subventions aux associations et aux organisations professionnelles agricoles	1 140 290,00
AP/EPCP	P030E09 - EPF-D-Agriculture	1 140 290,00
Nat. Ana.	2894 - 65734/94/65 - Subventions de fonctionnement aux communes et structure intercommunales	5 965,00
Nat. Ana.	2899 - 65737/94/65 - Subventions de fonctionnement aux autres établissements publics locaux	60 000,00
Nat. Ana.	2915 - 6574/738/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de	4 035,00
Nat. Ana.	2920 - 6574/94/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de d	70 290,00
Nat. Ana.	3002 - 6745/928/67 - Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	1 000 000,00
CdR	AIDE SOCIALE FACULTATIVE	155 000,00
Programme	P019 - Subventions autonomie	60 000,00
Opération	P019O001 - Subventions solidarités humaines	40 000,00
AP/EPCP	P019E07 - 2022-AE-Subventions autonomie	40 000,00
Nat. Ana.	2911 - 6574/58/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de d	40 000,00
Opération	P019O003 - Subventions habitat inclusif	20 000,00
AP/EPCP	P019E07 - 2022-AE-Subventions autonomie	20 000,00
Nat. Ana.	2911 - 6574/58/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de d	20 000,00
Programme	P021 - Prévention et interventions sanitaires et médico-sociales	95 000,00
Opération	P021O004 - Subventions aux associations	95 000,00
AP/EPCP	P021E08 - 2022-AE-Prévention et interventions sanitaires et médico-sociales	15 000,00
Nat. Ana.	2911 - 6574/58/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de d	15 000,00
AP/EPCP	P021E05 - EPF-D-Prévention et interventions sanitaires et médico-sociales	80 000,00
Nat. Ana.	3534 - 6574/48/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de d	80 000,00
CdR	AIDE SOCIALE LEGALE	-346 013,79
Programme	P016 - Aide à l'autonomie des personnes handicapées	-346 013,79
Opération	P016O003 - Maison départementale des personnes handicapées	-346 013,79
AP/EPCP	P016E02 - EPF-D-Aide à l'autonomie des personnes handicapées	-346 013,79
Nat. Ana.	3006 - 6748/52/67 - Autres subventions exceptionnelles	-346 013,79

CdR	ANIMATION CULTURELLE	97 000,00
Programme	P012 - Animation culturelle	97 000,00
Opération	P012O003 - Subventions aux acteurs culturels	97 000,00
AP/EPCP	P012E09 - 2022-AE-Animation culturelle	97 000,00
Nat. Ana.	2887 - 65734/311/65 - Subventions de fonctionnement aux communes et structure intercommunales	69 000,00
Nat. Ana.	2905 - 6574/311/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de	28 000,00
CdR	COMMUNICATION	7 500,00
Programme	P034 - Vie de l'institution départementale	7 500,00
Opération	P034O003 - Communication	7 500,00
AP/EPCP	P034E03 - EPF-D-Vie de l'institution départementale	7 500,00
Nat. Ana.	2894 - 65734/94/65 - Subventions de fonctionnement aux communes et structure intercommunales	7 500,00
CdR	EDUCATION COLLEGES	125 600,00
Programme	P008 - Collèges et actions éducatives	125 600,00
Opération	P008O002 - Dotations complémentaires collèges	122 000,00
AP/EPCP	P008E12 - EPF-D-Collèges et actions éducatives	122 000,00
Nat. Ana.	2903 - 6574/221/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de	122 000,00
Opération	P008O003 - Politiques en faveur des élèves	3 600,00
AP/EPCP	P008E12 - EPF-D-Collèges et actions éducatives	3 600,00
Nat. Ana.	2904 - 6574/28/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de d	3 600,00
CdR	FSE	500 000,00
Programme	P027 - Développement local	500 000,00
Opération	P027O001 - Fonds Social Européen	500 000,00
AP/EPCP	P027E13 - EPF-D-Développement local	500 000,00
Nat. Ana.	2913 - 6574/564/017 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de	500 000,00
CdR	TOURISME	-140 290,00
Programme	P029 - Tourisme	-140 290,00
Opération	P029O001 - Soutien aux manifestations touristiques	-140 290,00
AP/EPCP	P029E15 - 2022-AE-Tourisme	-140 290,00
Nat. Ana.	2894 - 65734/94/65 - Subventions de fonctionnement aux communes et structure intercommunales	-9 000,00
Nat. Ana.	2920 - 6574/94/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de d	-131 290,00
	TOTAL	1 539 086,21

Cette décision modificative permet donc de faire un ajustement des crédits de fonctionnement de 39 033 844,79 €. Or dépenses imprévues et opérations d'ordre, le réajustement opéré s'élève à 8 074 747,21 € soit +2,75% par rapport aux prévisions du BP.

B - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT **20 706 474,31 €**

Il convient de souligner le fait que la gestion des investissements s'articule autour des autorisations de programmes relevant des programmes pluri-annuels d'investissement (PPI) dans le cadre d'une compatibilité avec les ressources fiscales et les possibilités de recours à l'emprunt à moyen terme.

Les dépenses d'investissement se décomposent, en crédits de paiement, de la manière suivante :

- programmes départementaux : **13 362 081,58 euros**,
- programmes non départementaux (subventions versées aux communes, EPCI et tiers) : **8 178 895 euros**,
- dépenses financières d'un montant total de **34 548 408,57 euros** dont 525 000 euros au titre du remboursement du capital de la dette, 2,17 millions d'euros de dépenses imprévues et 31 853 408,57 euros de déficit d'investissement reporté,
- hors programmes départementaux : **-11 650 euros**,
- les restes à réaliser pour **20 706 474,31 euros**.

Nature	CA 2021	BP 2022	BS 2022	Total crédits 2022
<u>HORS PROGRAMMES DÉPARTEMENTAUX</u>				
Chapitre 018 : RSA	11 958,49 €	7 464,00 €	0,00 €	7 464,00 €
Chapitre 13 : Subventions	63 750,00 €	11 650,00 €	-11 650,00 €	0,00 €
Sous-total hors programmes départementaux	75 708,49 €	19 114,00 €	-11 650,00 €	7 464,00 €
<u>PROGRAMMES DÉPARTEMENTAUX</u>				
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	1 104 482,43 €	1 194 802,76 €	543 200,00 €	1 738 002,76 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	4 323 794,91 €	2 967 669,71 €	2 261 643,10 €	5 229 312,81 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	28 495 507,96 €	21 634 791,25 €	10 557 238,48 €	32 192 029,73 €
Chapitre 45 : Opérations comptes de tiers	211 393,24 €	23 101,94 €	0,00 €	23 101,94 €
Sous-total programmes départementaux	34 135 178,54 €	25 820 365,66 €	13 362 081,58 €	39 182 447,24 €
<u>PROGRAMMES COMMUNAUX ET TIERS</u>				
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées	19 668 890,47 €	19 009 586,00 €	8 178 895,00 €	27 188 481,00 €
- Subventions en capital	15 892 899,55 €	13 683 430,00 €	8 178 895,00 €	21 862 325,00 €
- Subventions en annuités	3 775 990,92 €	5 326 156,00 €	0,00 €	5 326 156,00 €
Sous-total programmes communaux et tiers	19 668 890,47 €	19 009 586,00 €	8 178 895,00 €	27 188 481,00 €
<u>DÉPENSES FINANCIÈRES</u>				
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées (avec PPP)	17 049 611,62 €	16 865 268,00 €	525 000,00 €	17 390 268,00 €
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	65 730,00 €	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €
Chapitre 020 : Dépenses imprévues	0,00 €	1 000 000,00 €	2 170 000,00 €	3 170 000,00 €
Chapitre 001 : Résultat d'investissement	10 903 006,00 €	0,00 €	31 853 408,57 €	31 853 408,57 €
Sous-total dépenses financières	28 018 347,62 €	17 965 268,00 €	34 548 408,57 €	52 513 676,57 €
Opérations d'ordre	17 667 153,21 €	18 051 899,00 €	0,00 €	18 051 899,00 €
Restes à réaliser	20 706 474,31 €	0,00 €	20 706 474,31 €	20 706 474,31 €
TOTAL	120 271 752,64 €	80 866 232,66 €	76 784 209,46 €	157 650 442,12 €

I - LES PROGRAMMES DÉPARTEMENTAUX (MOIS KAK).

Les crédits ouverts pour l'ensemble des dépenses d'investissement de cette catégorie, se chiffrent à **13 362 081,58 euros**. La décomposition, par domaine, des investissements départementaux pour 2022 est la suivante :

1°) - Les programmes départementaux en AP : 12 990 616,58 €

CdR	ACHAT/APPROVISIONNEMENT	-69,90
Programme	P033 - Achat, entretien et logistique	-69,90
Opération	P033O001 - Matériel, mobilier et outillages	-69,90
CdR	COMMUNICATION	25 000,00
Programme	P034 - Vie de l'institution départementale	25 000,00
Opération	P034O003 - Communication	25 000,00
CdR	DSI	1 901 400,00
Programme	P036 - Systèmes informatiques et télécommunications	1 901 400,00
Opération	P036O001 - Acquisitions matériels logiciels et services informatiques et de télécommunications	1 901 400,00
CdR	EDUCATION COLLEGES	30 000,00
Nat. Ana.	1535 - 2157/221/21 - Matériel et outillage technique	30 000,00
CdR	ESPACE AUGUSTINS	6 500,00
Programme	P012 - Animation culturelle	6 500,00
Opération	P012O005 - Animation Espace des Augustins	6 500,00
CdR	IMMOBILIER	2 393 603,48
Programme	P004 - Bâtiments départementaux à caractère social	177 000,00
Opération	P004O002 - Travaux, extension, réhabilitation des bâtiments départementaux à caractère social	102 000,00
Opération	P004O004 - Aménagements de terrains bâtiments départementaux à caractère social	75 000,00
Programme	P005 - Bâtiments départementaux à caractère culturel	-173 000,00
Opération	P005O002 - Travaux, extension, réhabilitation des bâtiments départementaux à caractère culturel	-203 000,00
Opération	P005O004 - Aménagement de terrains Bâtiments départementaux à caractère culturels	30 000,00

Programme	P006 - Bâtiments départementaux à caractère administratif	230 456,00
Opération	P006O001 - Maintenance des bâtiments départementaux à caractère administratif	25 000,00
Opération	P006O002 - Travaux, extension, réhabilitation des bâtiments départementaux à caractère administratif	205 456,00
Programme	P007 - Gendarmeries	248 000,00
Opération	P007O002 - Travaux, extension, réhabilitation des gendarmeries	328 000,00
Opération	P007O004 - Aménagement de terrains gendarmeries	-80 000,00
Programme	P009 - Patrimoine immobilier des collègues	1 561 147,48
Opération	P009O001 - Travaux, extension, réhabilitation des collègues	1 274 012,70
Opération	P009O003 - Construction des équipements sportifs des collègues	70 500,00
Opération	P009O004 - Aménagement de terrains des collègues	-703,20
Opération	P009O006 - Programme d'accessibilité aux personnes handicapées collègues	27 337,98
Opération	P009O007 - Equipement des cuisines des collègues	190 000,00
Programme	P010 - Enseignement supérieur	350 000,00
Opération	P010O006 - Participation au chantier d'extension du centre universitaire	600 000,00
Opération	P010O007 - Travaux et maintenance bâtementaire du centre universitaire	-250 000,00
CdR	PARC AUTOMOBILE	26 000,00
Programme	P032 - Flotte automobile départementale	26 000,00
Opération	P032O002 - Acquisition des véhicules et engins	26 000,00
CdR	REGIE SPECTACLES	7 000,00
Programme	P012 - Animation culturelle	7 000,00
Opération	P012O004 - Equipements événements culturels	7 000,00

CdR	VOIRIE	8 572 983,00
Programme	P001 - Aménagement du réseau routier	8 118 829,00
Opération	P001O001 - Programme annuel de travaux	8 000 000,00
Opération	P001O002 - Etudes d'investigation	35 000,00
Opération	P001O003 - Gestion foncière	83 829,00
Programme	P002 - Conservation du domaine public routier	454 154,00
Opération	P002O003 - Mise en valeur du domaine public routier	50 000,00
Opération	P002O004 - Sécurisation routière	89 154,00
Opération	P002O006 - Signalisation verticale	115 000,00
Opération	P002O007 - Remise à niveau du réseau routier - intempéries	200 000,00
CdR	TOURISME	28 200,00
Programme	P029 - Tourisme	28 200,00
Opération	P029O005 - Soutien aux projets touristiques territoriaux	28 200,00
	TOTAL AP	12 990 616,58

2°) - Les programmes départementaux en Enveloppe Four l'Investissement (enveloppe annuelle) : 371 465 €

CdR	ABBAYE DE BELLEPERCHE	-1 300,00
Programme	P011 - Patrimoine et archives	-1 300,00
Opération	P011O004 - Conservation du patrimoine et valorisation du musée des arts de la table	-1 300,00
CdR	ACHAT/APPROVISIONNEMENT	120 230,00
Programme	P033 - Achat, entretien et logistique	120 230,00
Opération	P033O001 - Matériel, mobilier et outillages	120 230,00
CdR	ARCHIVES DEPARTEMENTALES	1 000,00
Programme	P011 - Patrimoine et archives	1 000,00
Opération	P011O002 - Conservation des fonds des archives départementales	1 000,00
CdR	CABINET	2 000,00
Programme	P034 - Vie de l'institution départementale	2 000,00
Opération	P034O002 - Cabinet	2 000,00
CdR	COMMUNICATION	3 000,00
Programme	P034 - Vie de l'institution départementale	3 000,00
Opération	P034O003 - Communication	3 000,00
CdR	EDUCATION COLLEGES	37 500,00
Programme	P008 - Collèges et actions éducatives	37 500,00
Opération	P008O004 - Equipement des collèges	37 500,00
Opération	P031O002 - Protection et mise en valeur des milieux naturels	-24 000,00
Opération	P031O003 - Gestion de la ressource en eau	24 000,00
CdR	FINANCES	203 635,00
Programme	P037 - Finances	203 635,00
Opération	P037O008 - Opérations comptables réelles et d'ordre	203 635,00
CdR	MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE	2 400,00
Programme	P012 - Animation culturelle	2 400,00
Opération	P012O002 - Médiathèque acquisitions et développement de la lecture publique	2 400,00
CdR	RELATIONS PUBLIQUES	3 000,00
Programme	P034 - Vie de l'institution départementale	3 000,00
Opération	P034O001 - Relations publiques et événements	3 000,00
	TOTAL	371 465,00

II - LES PROGRAMMES NON DÉPARTEMENTAUX

Les crédits de paiement de ce budget supplémentaire hors RAR s'élèvent à **8 178 895 €** :

* subventions en capital.....8 178 895 €

* subventions en annuités.....0 €

1°) - Les subventions en capital en AP : 8 150 689 €

CdR	ABBAYE DE BELLEPERCHE	16 011,00
Programme	P011 - Patrimoine et archives	16 011,00
Opération	P011O004 - Conservation du patrimoine et valorisation du musée des arts de la table	16 011,00
CdR	AGRICULTURE	20 677,00
Programme	P030 - Agriculture	20 677,00
Opération	P030O002 - Aide au développement agricole	8 541,00
Opération	P030O003 - Aménagement foncier agricole	12 136,00
CdR	AIDE SOCIALE LEGALE	115 468,00
Programme	P017 - Accueil en établissement des personnes âgées et handicapées	91 500,00
Opération	P017O004 - Aide à l'investissement	91 500,00
Programme	P019 - Subventions autonomie	23 968,00
Opération	P019O005 - Aide à l'investissement - Autonomie	23 968,00
CdR	BUREAU DU LOGEMENT	928 863,00
Programme	P024 - Logement et habitat	928 863,00
Opération	P024O002 - Logement - aides à la pierre crédits propres	50 716,00
Opération	P024O003 - Logement - aides à la pierre crédits délégués	868 147,00
Opération	P024O004 - Tarn-et-Garonne Habitat	10 000,00
CdR	ECONOMIE	416 790,00
Programme	P028 - Politiques territoriales	47 219,00
Opération	P028O004 - Commerces de proximité	47 219,00
Programme	P008 - Collèges et actions éducatives	369 571,00
Opération	P008O004 - Equipement des collèges	-2 216,00

CdR	ENVIRONNEMENT	272 965,00
Programme	P031 - Environnement	272 965,00
Opération	P031O001 - Subventions pour la biodiversité	115 053,00
Opération	P031O004 - Subventions eau potable et assainissement	142 912,00
Opération	P031O005 - Subventions énergie et valorisation des déchets	15 000,00
CdR	POLITIQUES TERRITORIALES	4 667 677,00
Programme	P028 - Politiques territoriales	4 667 677,00
Opération	P028O001 - Entretien et création de bâtiments communaux	1 653 202,00
Opération	P028O002 - Aménagements urbains communaux et cadre de vie	1 661 188,00
Opération	P028O003 - Réseau routier communal	1 353 287,00
CdR	SPORT ET JEUNESSE	976 777,00
Programme	P013 - Animation sportive et vie associative	976 777,00
Opération	P013O004 - Equipement sportif des collèges	976 777,00
CdR	TOURISME	151 463,00
Programme	P029 - Tourisme	151 463,00
Opération	P029O005 - Soutien aux projets touristiques territoriaux	128 408,00
Opération	P029O006 - Promotion des mobilités douces	23 055,00
CdR	MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE	7 583,00
Programme	P012 - Animation culturelle	7 583,00
Opération	P012O001 - Subventions lecture publique	7 583,00
CdR	MISSION DEVELOPPEMENT LOCAL	175 022,00
Programme	P027 - Développement local	175 022,00
Opération	P027O004 - Soutien à l'ingénierie des collectivités	175 022,00
CdR	ELECTRIFICATION RURALE	401 393,00
Programme	P003 - Soutien aux grands projets d'infrastructures	401 393,00
Opération	P003O002 - Electrification rurale	401 393,00
	TOTAL AP	8 150 689,00

**2°) - Les subventions en capital en Enveloppe Four Investissement
(enveloppe annuelle) : 28 206 €**

CdR	PROGRAMMATION	-45 999,00
Programme	P028 - Politiques territoriales	-45 999,00
Opération	P028O005 - Soutien aux acteurs de solidarités territoriales	-45 999,00
CdR	ENVIRONNEMENT	-1 000,00
Programme	P031 - Environnement	-1 000,00
Opération	P031O001 - Subventions pour la biodiversité	-1 000,00
CdR	EDUCATION COLLEGES	2 500,00
Programme	P008 - Collèges et actions éducatives	2 500,00
Opération	P008O004 - Equipement des collèges	2 500,00
CdR	ANIMATION CULTURELLE	42 000,00
Programme	P012 - Animation culturelle	42 000,00
Opération	P012O003 - Subventions aux acteurs culturels	42 000,00
CdR	AGRICULTURE	25 000,00
Programme	P030 - Agriculture	25 000,00
Opération	P030O003 - Aménagement foncier agricole	25 000,00
CdR	AIDE SOCIALE LEGALE	5 705,00
Programme	P017 - Accueil en établissement des personnes âgées et handicapées	5 705,00
Opération	P017O004 - Aide à l'investissement	5 705,00
	TOTAL EPI	28 206,00

3°) - Les subventions en annuités : 0 €

S'agissant **des subventions en annuités** pour les communes, les communautés de communes, les communautés d'agglomération et établissements publics, je vous rappelle que, conformément au guide des aides départementales et dans le cadre du plan de relance départemental, approuvé lors de la Décision modificative du 27 octobre 2021, le seuil de ces subventions a été ramené à **200 000€**.

Les crédits destinés aux annuités à verser en 2022 sont ventilés par politique. Ils s'élevaient à 5 326 156,00 € au BP et sont maintenus à ce niveau dans ce projet de budget supplémentaire.

Vous trouverez, ci-après, la ventilation par politique de l'annuité 2022 :

	BP 2022	DM1	Crédits 2022
Alimentation en eau potable.....	1 323 710 €	0 €	1 323 710 €
Assainissement (établissements publics).....	496 931 €	0 €	496 931 €
Bâtiments communaux et intercommunaux..	392 634 €	0 €	392 634 €
Bâtiments et patrimoine culturels.....	526 618 €	0 €	526 618 €
Bâtiments scolaires.....	530 762 €	52 480 €	583 242 €
Développement économique.....	22 316 €	0 €	22 316 €
Équipements sportifs.....	487 460 €	0 €	487 460 €
équipements touristiques.....	15 397 €	0 €	15 397 €
Hébergement interne.....	47 832 €	0 €	47 832 €
Maisons de retraite.....	580 016 €	0 €	580 016 €
Maison de santé pluriprofessionnelle.....	75 743 €	0 €	75 743 €
Nouvelles technologies de communication...	69 169 €	0 €	69 169 €
Ordures ménagères.....	127 862 €	0 €	127 862 €
Divers (associations, org voc agricole,CFA).....	129 706 €	0 €	129 706 €
Provision.....	500 000 €	- 52 480 €	447 520 €
TOTAL	5 326 156 €	0 €	5 326 156 €

III - LES DÉPENSES FINANCIÈRES : 34 548 408,57 €

Concernant le détail des emprunts et des crédits de réserve, vous voudrez bien vous référer aux chapitres IV et V du présent rapport. Pour le reste, il s'agit du résultat d'investissement reporté 2021 (31 853 408,57 €).

IV- HORS PROGRAMMES DÉPARTEMENTAUX : - 11 650 €

Il s'agit de l'annulation de la prévision du BP relative à une écriture de réimputation (DSID).

V – LES RESTES A REALISER : 20 706 474,31 €

Le détail de ces derniers a été abordé dans le rapport du Compte Administratif, chapitre III.

CHAPITRE III

L'ÉPARGNE

I - L'ÉPARGNE DE GESTION Budget Primitif +Budget Supplémentaire : 39,3 M€

Il s'agit de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, hors frais financiers, exceptionnels et hors dépenses imprévues et hors reprise de l'excédent 2021.

II - L'ÉPARGNE BRUTE Budget Primitif +Budget Supplémentaire : 22,1 M€

L'épargne brute est l'épargne de gestion diminuée des dépenses financières et du solde des opérations exceptionnelles.

Ainsi l'épargne brute après BS s'établit à 22,1 M€.

III - L'ÉPARGNE NETTE Budget Primitif +Budget Supplémentaire : 4,7 M€

Elle reprend le montant de l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette.

L'épargne nette après BS s'établit à **4,7 M€**. A noter que près de 13,9 M€ inscrits dans les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont des dépenses imprévues sans affectation qu'il convient de retraiter dans cette analyse.

CHAPITRE IV

LA DETTE DÉPARTEMENTALE

L'emprunt constitue une ressource « externe » permettant d'augmenter la capacité d'investissement d'une collectivité locale.

Selon la procédure de « globalisation » instituée en 1976, une négociation annuelle de l'enveloppe pour financer l'ensemble du programme d'équipement est pratiquée.

Lors du vote du budget primitif 2022, nous avons fixé à 13 millions d'euros le volume des emprunts nécessaires au financement des investissements.

1°) La dette propre au 30/06/2022 : 167 713 215 €

- ◆ encours de la dette (hors PPP) : 167 713 215 euros,
- ◆ taux moyen : **2,47 %**,
- ◆ durée résiduelle moyenne : **12 ans 2 mois**.

ANNEE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Capital restant dû dette propre	190 889 653	191 509 659	194 637 884	192 900 680	190 483 378	187 984 649	171 504 066	167 713 215
Annuité	20 937 854	21 011 556	21 928 787	20 775 744	21 205 941	20 849 751	21 445 602	21 308 293
Intérêts	7 832 625	7 361 562	7 257 012	6 038 541	5 788 639	5 351 022	4 965 018	4 517 442
Capital	13 105 229	13 649 994	14 671 775	14 737 203	15 417 302	15 498 729	16 480 584	16 790 851

2°) Le PPP de Verdun-sur-Garonne au 30/06/2022 : 13 089 974 €

- ◆ encours de la dette PPP : 13 089 974 euros,
- ◆ taux moyen : **4,81 %**,
- ◆ durée résiduelle : **14 ans 10 mois**.

ANNEE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Capital restant dû	16 738 459	16 284 040	15 808 364	15 312 840	14 796 508	14 258 416	13 689 388	13 089 974
Annuité	1 594 062	1 361 424	1 361 424	1 361 424	1 361 424	1 361 424	1 361 424	1 361 424
Intérêts	923 537	907 004	885 748	865 900	845 092	823 332	792 396	762 011
Capital	670 525	454 420	475 675	495 524	516 332	538 092	569 028	599 413

3°) L'encours total de la dette au 30/06/2022 : 180 803 189 €

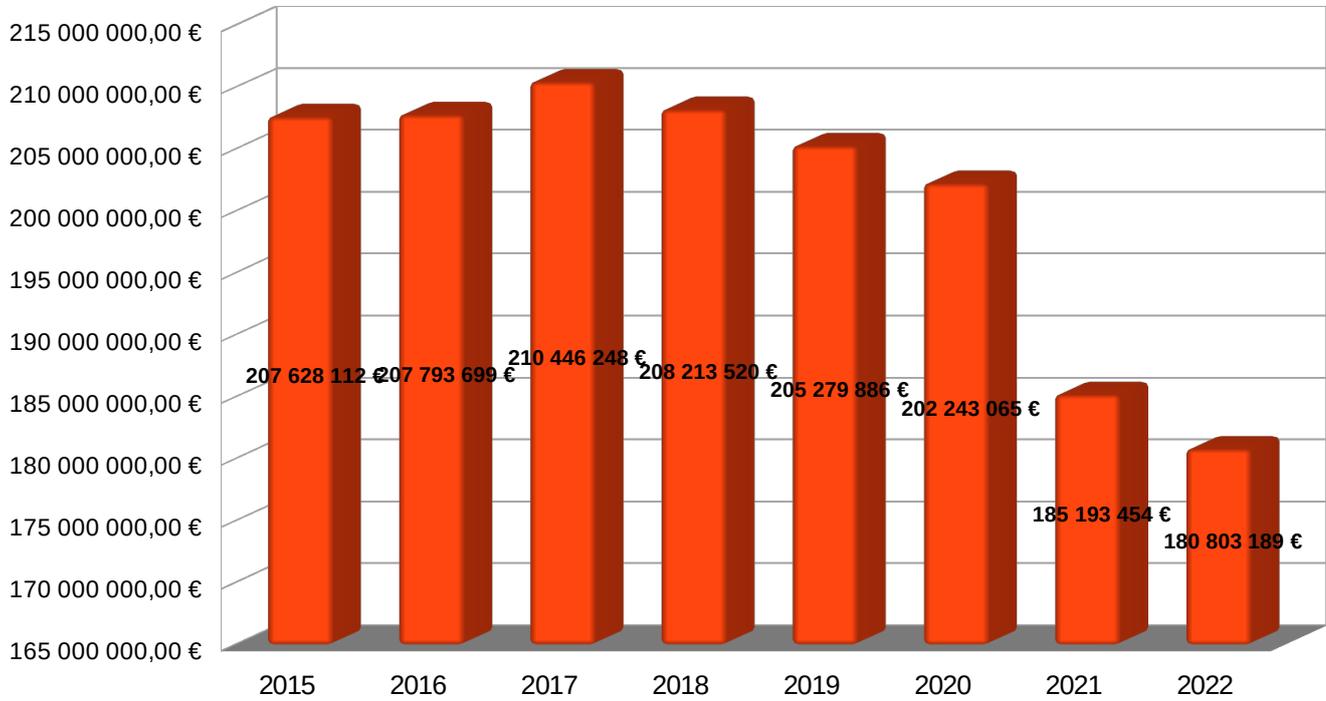
L'encours total s'élève donc à 180 803 189 € avec une annuité totale 2022 de 21 308 293 €.

ANNEE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Capital restant dû dette propre	190 889 653	191 509 659	194 637 884	192 900 680	190 483 378	187 984 649	171 504 066	167 713 215
Annuité	20 937 854	21 011 556	21 928 787	20 775 744	21 205 941	20 849 751	21 445 602	21 308 293
Intérêts	7 832 625	7 361 562	7 257 012	6 038 541	5 788 639	5 351 022	4 965 018	4 517 442
Capital	13 105 229	13 649 994	14 671 775	14 737 203	15 417 302	15 498 729	16 480 584	16 790 851
PPP	16 738 459	16 284 040	15 808 364	15 312 840	14 796 508	14 258 416	13 689 388	13 089 974
Capital restant dû DETTE	207 628 112	207 793 699	210 446 248	208 213 520	205 279 886	202 243 065	185 193 454	180 803 189

Par rapport au 31/12/2021, on constate :

- une diminution de l'encours de 4 390 265 € (-20 M€ par rapport au 31/12/2020),
- une augmentation de 310 267 € du remboursement du capital,
- une diminution de 447 576 € des intérêts payés.

Encours au 30/06/2022 de la dette globale



CHAPITRE V

LES CRÉDITS DE RÉSERVE

A l'issue de l'élaboration de ce projet de budget supplémentaire et en tenant compte des dotations du budget primitif 2022, les crédits de réserve dont dispose le Département s'élèvent à **13 895 600 €** et se répartissent ainsi qu'il suit :

Investissement

*Article 020 – sous-fonction 01 « Dépenses imprévues »

- Budget primitif.....	1 000 000 €
- D.M.....	2 170 000 €
Sous-total.....	<u>3 170 000 €</u>

Fonctionnement

*Article 022 – sous-fonction 01 « Dépenses imprévues »

- Budget Primitif.....	4 375 000 €
- D.M.....	6 350 600 €
Sous-total.....	<u>10 725 600 €</u>

TOTAL GÉNÉRAL..... 13 895 600 €

Le montant des crédits de réserve représente 3,1 % du budget réel 2022 qui s'élève donc à 446 806 808,21 € (BP+BS) et 539 119 573,44 € en budget total (réel et ordre).

* * *